

## STATUT DEPARTEMENTAL DE L'ENTRAINEUR

### SAISON 2024-2025

**(APPLICABLE UNIQUEMENT POUR LES NIVEAUX D1 JEUNES  
QUALIFICATIFS AU CHAMPIONNAT REGIONAL**

**PHASE 1 (DE SEPTEMBRE A DECEMBRE)**

CATEGORIE	MASCULINS	FEMININS
<b>U20</b>	Pas d'obligation de statut	
<b>U18</b>	<p><b><u>A minima</u></b> Être titulaire, Soit du diplôme Initiateur, Soit BF Jeunes ou BF Adultes.</p>	
<b>U17</b>	<p><b><u>Ou</u></b> Inscrit BF Jeunes 2024/2025 (Session octobre à avril)</p> <p><b><u>Ou</u></b> Inscrit BF Adultes 2024/2025 (Session soirée octobre à décembre)</p>	
<b>U15</b>	<p><b><u>A minima</u></b> Être titulaire, Soit du diplôme Initiateur, Soit BF Jeunes ou BF Adultes.</p>	
<b>U13</b>	<p><b><i>(Inscription CS1 conseillée)</i></b></p>	



**IMPORTANT :**

Seules les équipes dont l'entraîneur déclaré et inscrit sur les feuilles de match, et possédant le diplôme requis (cf statut Régional de l'entraîneur) ou bénéficiant du statut « d'entraîneur en formation » par la Ligue PDL, pourront à l'issue de la phase D1, accéder à la phase régionale (ou barrages d'accession).

**CONTROLE ET SANCTIONS :**

- 1- La vérification des feuilles de matchs sera effectuée toutes les deux journées. Un mail sera envoyé aux clubs (pour information ou constatation d'infraction).
- 2- Chaque équipe pourra bénéficier au maximum de **2** matchs non-couverts. Au-delà, une pénalité financière de 20€ ainsi que la mise hors classement de l'équipe sera appliquée. Pour chaque absence de l'entraîneur déclaré, le club préviendra le Comité en amont de la rencontre en envoyant un mail à l'adresse : *pdtechnique@basketsarthe.org*
- 3- De fait, une équipe hors classement ne pourra ni accéder aux barrages ni à une qualification directe.